



Beauvais, le 11 janvier 2011

Réunions syndicales LAIT

La loi de modernisation agricole adoptée en juillet dernier inscrit dans le marbre le rôle de l'interprofession et entend préparer l'après quota avec la contractualisation.

Cette contractualisation deviendra effective avec l'obligation pour toutes les entreprises de collecte de proposer un contrat aux producteurs laitiers avant le 1^{er} avril 2011.

Qui va signer quoi ?

Qui va négocier les contrats ?

Quelles conditions sur les prix ?

Pour poser toutes vos questions, la FDSEA invite ses adhérents à participer à l'une des 4 réunions au cours desquelles nous pourrons échanger ensemble sur la conjoncture laitière et informer de ce que pourra être cette contractualisation dont on entend tant parler.

Au programme

- **Le prix du lait en 2011, situation des marchés ;**
- **La contractualisation : infos utiles et positions, comment s'y préparer ;**
- **Avec les contrats, quels rapports de force pour négocier :**
 - **Les bassins de production**
 - **et l'organisation économique des producteurs ;**

